



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 21.06.2021 (F) Version 4.3
Bike-Silex-Spray

! SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Bike-Silex-Spray

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

! Remarque

UFI: 75FC-71WQ-D001-FET9

Conditions d'utilisation recommandées

mazivo

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

F.W.Klever
Hauptstraße 20, D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10, Fax + 49 (0) 8744 96 99 96
E-Mail info@ballistol.de
Internet www.ballistol.de

Service des renseignements

Qualitätssicherung
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30
E-mail (personne compétente):
info@ballistol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Dr.Zettler (Werktags von 8.00 Uhr bis 16.00 Uhr) oder
Giftnotrufzentrale 022819240
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Aerosol 1	H222, H229	
Skin Irrit. 2	H315	
STOT SE 3	H335, H336	
Aquatic Chronic 2	H411	

Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 21.06.2021 (F) Version 4.3
Bike-Silex-Spray

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02



GHS07



GHS09

Mot signal

Danger

Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

Généralités

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Réaction

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/... .

Stockage

P405 Garder sous clef.
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F.

Evacuation

P501 Éliminer le contenu / récipient dans recyclage

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
74-98-6	200-827-9		< 15	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 21.06.2021 (F) Version 4.3
Bike-Silex-Spray

Composants dangereux (continue)

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
106-97-8	203-448-7	butane	< 15	Flam. Gas 1, H220 / Press. Gas
107-83-5	203-523-4	hexane (teneur en n-hexane < 5 % (203-777-6))	< 25	Flam. Liq. 2, H225 / Asp. Tox. 1, H304 / Skin Irrit. 2, H315 / STOT SE 3, H336 / Aquatic Chronic 2, H411

Remarques complémentaires

Aérosol: propulseur propane / butane

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII

Huile de silicone de qualité alimentaire dans un solvant

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Si des symptômes apparaissent obtenir un traitement médical.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 21.06.2021 (F) Version 4.3
Bike-Silex-Spray

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Eviter d'inspirer les aérosols.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Protéger de la radiation solaire et de températures à 50°C

Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 21.06.2021 (F) Version 4.3
Bike-Silex-Spray

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

Conserver au frais.

Classe de stockage (RFA) 2B

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit

Concerne les propane en général: en cas de dépassement de la concentration, utiliser un appareil isolant

Utiliser un filtre de type AX. Colour d'identification marron conforme EN 371

Protection des mains

gants (résistants aux solvants)

Protection des yeux

Si besoin: lunettes de protection

Autres mesures de protection

vêtement de protection

Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

Aérosol

Couleur

incolore, limpide

Odeur

de solvant

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non déterminé				
plage d'ébullition	ca. 48 - 70 °C				Les données se réfèrent à la drogue (à l'exclusion du propulseur)



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 21.06.2021 (F) Version 4.3
Bike-Silex-Spray

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Température de fusion	< -20 °C			DIN/ISO 3016	Les données se réfèrent à la drogue (à l'exclusion du propulseur)
Point d'éclair	< 0 °C				Données se rapportant au solvant
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	ca. 300 °C				Les informations se réfèrent au solvant.
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	ca. 1 Vol-%				Les données se rapportent au solvant.
Limite supérieure d'explosibilité	ca. 7,4 Vol-%				Les données se rapportent au solvant.
Pression de vapeur	ca. 250 hPa	20 °C			Les données se réfèrent à la drogue (à l'exclusion du propulseur)
Densité relative	ca. 0,79 g/cm ³	20 °C		Pycnomètre	données se rapportant à la phase liquide
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau					non miscible
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 21.06.2021 (F) Version 4.3
Bike-Silex-Spray

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Viscosité	non déterminé				

Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Propriétés explosives

Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Forme avec l'air un mélange gazeux explosif.

Le récipient est sous pression. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50°C.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

Informations diverses

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	5000 mg/kg	rat	OCDE 401	Données se rapportant au composant principal
DL50 aiguë par contact avec la peau	3000 mg/kg	rat	OCDE 402	
CL50 aiguë par inhalation	172 mg/l (4 h)	rat	OCDE	Les données se rapportent à la composante principale.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié 21.06.2021 (F) Version 4.3 Bike-Silex-Spray

Table with 5 columns: Valeur/Evaluation, Espèces, Méthode, Remarque. Rows include Irritation de la peau, Irritation des yeux, and Sensibilisation de la peau.

Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Il n'y a aucun risque en utilisation normale.

Constatations empiriques

dessèche la peau

le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations

Remarques générales

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Table with 4 columns: Taux d'élimination, Méthode d'analyse, Méthode, Evaluation. Row for Biodégradabilité.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Flotteurs sur l'eau, est sous forme liquide, est adsorbé sur Erdbodenpartikel partiellement et passe dans la phase vapeur. Pas de contamination des eaux souterraines.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 21.06.2021 (F) Version 4.3
Bike-Silex-Spray

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
14 06 03*	autres solvants et mélanges de solvants

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Élimination conformément aux réglementations locales.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

! SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	1950	1950	1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Druckgaspackung	Aerosols	Aerosols, flammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2	2	2.1
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

code de restriction en tunnel D

Code de classification 5F

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations (UE)

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Directive aérosol (75/324/CEE).



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 21.06.2021 (F) Version 4.3
Bike-Silex-Spray

Réglementation nationale

Remarques relatives à la limitation d'activité

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Classe de danger pour l'eau 2 Valeur de littérature

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques

Les informations de cette fiche de données technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juri

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

R12 = Extrêmement inflammable

R36 = Irritant pour les yeux

R66 = exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

R67 = vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 4.2

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.